

ACCUEIL DE LOISIRS

Demande d'inscription

Nom et Prénom de l'enfant :

Année de naissance :

Ecole fréquentée :

Nom du responsable légal :

PAI alimentaire : oui ☐ non ☐

MDPH : oui ☐ non ☐

AEEH : oui ☐ non ☐

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT L'INSCRIPTION

Les réservations doivent être faites, au maximum, **le jeudi 12H00** de la semaine précédant la date concernée, auprès du Guichet Continuité Educative, sur place les mardis et mercredis ou par mail.

Toute réservation qui ne sera pas annulée dans les délais sera facturée.

ATTENTION : A partir de trois réservations non honorées sans justificatif sur les inscriptions ou trois annulations successives même dans le temps imparti, le guichet Continuité Educative supprimera les réservations suivantes et attribuera la place à un autre enfant.

Les demandes d'inscription ne pourront être prise en compte que si la famille :

- est à jour dans le règlement des factures dues au Guichet Continuité Educative et au Trésor Public,
- a fourni la fiche d'autorisations parentales 2026/2027

Septembre 2026	02/09	09/09	16/09	23/09	30/09
Matin sans repas	☐	☐	Fermeture de la structure	☐	☐
Matin avec repas	☐	☐		☐	☐
Après-midi sans repas	☐	☐		☐	☐
Après-midi avec repas	☐	☐		☐	☐
Journée complète avec repas	☐	☐		☐	☐

Octobre 2026	07/10	14/10
Matin sans repas	☐	☐
Matin avec repas	☐	☐
Après-midi sans repas	☐	☐
Après-midi avec repas	☐	☐
Journée complète avec repas	☐	☐

Novembre 2026	04/11	18/11	25/11
Matin sans repas	☐	☐	☐
Matin avec repas	☐	☐	☐
Après-midi sans repas	☐	☐	☐
Après-midi avec repas	☐	☐	☐
Journée complète avec repas	☐	☐	☐

Décembre 2026	02/12	09/12	16/12
Matin sans repas	☐	☐	☐
Matin avec repas	☐	☐	☐
Après-midi sans repas	☐	☐	☐
Après-midi avec repas	☐	☐	☐
Journée complète avec repas	☐	☐	☐

Cadre réservé au service			
\$	Auto	Date	Heure

Janvier 2027	06/01	13/01	20/01	27/01
Matin sans repas				
Matin avec repas				
Après-midi sans repas				
Après-midi avec repas				
Journée complète avec repas				

Février 2027	03/02	10/02	17/02
Matin sans repas			
Matin avec repas			
Après-midi sans repas			
Après-midi avec repas			
Journée complète avec repas			

Mars 2027	10/03	17/03	24/03	31/03
Matin sans repas				
Matin avec repas				
Après-midi sans repas				
Après-midi avec repas				
Journée complète avec repas				

Avril 2027	07/04	14/04
Matin sans repas		
Matin avec repas		
Après-midi sans repas		
Après-midi avec repas		
Journée complète avec repas		

Mai 2027	05/05	12/05	19/05	26/05
Matin sans repas				
Matin avec repas				
Après-midi sans repas				
Après-midi avec repas				
Journée complète avec repas				

Juin 2027	02/06	09/06	16/06	23/06	30/06
Matin sans repas					
Matin avec repas					
Après-midi sans repas					
Après-midi avec repas					
Journée complète avec repas					

OBLIGATOIRE :

☐ J'atteste avoir bien pris connaissance des règlements intérieurs du Guichet Continuité Educative et de l'Accueil de Loisirs (dernière modification le 2 octobre 2025).
Pour information, les règlements intérieurs sont consultables au Guichet Continuité Educative et sur le site officiel de Bernay la Ville.

Fait à Bernay, le.Signature

Document à retourner à l'Espace du Droit et de la famille
24 rue Guillaume de la Tremblaye
27300 Bernay
espacedroitfamille@bernay27.fr

La Ville de Bernay agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées dans ce questionnaire à des fins de consentement, que vous pouvez retirer à tout moment. Les données ne seront conservées que le temps de la réalisation des finalités.
Les données marquées par un astérisque dans le formulaire sont obligatoires. Les autres champs ne sont pas obligatoires et ont pour seul objectif de préciser la demande.
Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, et légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne.
Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du responsable de traitement à l'adresse : dpo@datavieprotection.fr
Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL